

Cahier des charges Table sur mesure

1. Bref historique de l'entreprise

Jeune startup créée en 2017 spécialisée dans le mobilier sur mesure. Aujourd'hui nous sommes principalement présent chez les particuliers et nous souhaiterions élargir nos gammes vers le tertiaire en diversifiant les matériaux utilisés.

Nos produits sont principalement réputés cossus et haut de gamme. Nous souhaiterions préserver cette image tout en rendant le produit industrialisable facilement et limitant le coût de revient.

2. Description du contexte actuel

Aujourd'hui, nous fabriquons des tables en bois massif uniquement. Menuisier de base, nous travaillons chaque table sur mesure à la demande du client. Cette façon de faire est gratifiante mais reste artisanale.

Dans notre mode de fonctionnement actuel, nous nous approvisionnons directement depuis la scierie locale puis nous débitons tout les éléments composants le produit (pieds, plateau, structure...). Nous disposons d'un bon équipement mais malheureusement mal optimisé. Il est donc difficile de se placer sur un marché concurrentiel.

3. Définition du besoin

Pour accélérer la croissance de l'entreprise, nous souhaiterions tout d'abord garder nos produits actuels totalement sur mesure pour notre clientèle locale, mais également créer une gamme de produit toujours personnalisable mais industriellement viable pour être plus compétitifs et augmenter la capacité de production.

Pour ce faire nous souhaiterions avoir un produit avec des éléments interchangeables tout en gardant une base commune.

Le client pourra avoir le choix du plateau (plusieurs essences de bois de différentes épaisseurs, verre, inox...)

Le choix des pieds se fera également par le client. Formes et matériaux à définir.

Potentiellement la structure pourra avoir différentes formes pour s'allier avec l'aspect esthétique global du produit.

Une certification CE serait à prévoir.

Le produit devra être conforme à la norme NF ameublement (NF022) fournie en complément du cahier des charges.

Pour ce projet, nous affecterons un budget global de 45 000 € répartis sur les postes suivants :

Étude, développement : 15 000 €

Prototypage, pré séries : 5 000 €

Outillages : 25 000 €

Équipements industriels : fera l'objet d'une étude complémentaire.

4. Objectifs visés par l'intervention

Ce projet comprend plusieurs objectifs qui sont :

- Une réduction du temps de production.==> inférieur à 2 heures par table
- Un coût de revient inférieur à 170 € pour une table de 2x1.2 m.
- Un produit personnalisable à façon. Toutes les variantes peuvent être combinées sans impacter le process de montage.
- Un retour sur investissement à 3 ans sur une base de 800 tables par an.

5. Règles d'utilisation du cahier des charges

Les règles suivantes sont recommandées afin d'établir une procédure standard pour l'utilisation du cahier des charges :

5.1 Confidentialité

«Le contenu du présent cahier des charges est divulgué à titre confidentiel.

Toute société qui reçoit ou détient le présent cahier des charges s'engage à n'en dévoiler la teneur et le contenu que pour les besoins de l'élaboration éventuelle d'une ou plusieurs offres de service.»

5.2 Représentant du demandeur

«Aux fins d'assurer une uniformité d'interprétation du cahier des charges et pour faciliter les échanges d'information, le demandeur mandate la personne suivante pour le représenter :

Monsieur X Technicien

Monsieurx@X.com

0 # ## ## ## ##

Toutes les informations seront exclusivement adressées à la personne indiquée ci-dessus.

5.3 Représentant du prestataire

«Dans les meilleurs délais suivant la réception du présent cahier des charges, le prestataire devra informer le demandeur par écrit du nom, titre, adresse et numéro de téléphone de son représentant.

Toute communication concernant le projet sera adressée à ce dernier.»

5.4 Amendement du cahier des charges

Le demandeur peut à tout moment demander des informations complémentaires sur le déroulement du projet en cours, donner son avis où aiguiller le prestataire selon sa vision du projet.

Le cahier des charges peut se voir modifier à tout moment par un amendement.

Chaque amendement fera l'objet d'une offre de prix complémentaire avec une modification de date d'échéance s'il y a lieu.

5.5. Durée de la validité de l'offre de service

A compter de son édition, l'offre initiale ou les offres complémentaires issues d'amendements au projet sont valables pour une durée de 3 mois.

5.6 Le déroulement du projet.

«Pour la durée du contrat, le demandeur et le prestataire feront des points réguliers et mettrons en place des échéanciers sur les étapes ci-dessous :

[S.15 2018](#): Appel d'offre de la part du demandeur avec un cahier des charges complet

[S.17 2018](#): Offre de prix de la part du prestataire incluant des réserves ou interrogations si il y a lieux.

[S.22 2018](#): passage de commande de la part du demandeur.

[S.27 2018](#): Fourniture d'une pré-etude de la part du prestataire proposant plusieurs pistes de développement.

[S.37 2018](#): Étude et prototypage ; Consultations et chiffrage du projet.

[S.40 2018](#): Infographie

[S.42 2018](#): Montage produite pré série / certification / formations opérateurs

5.7 Résiliation de l'entente

Le demandeur se réserve le droit de résilier toute entente future avec le prestataire, à la suite du non-respect d'une obligation ou d'un élément liant les deux parties.

Dans le cas contraire le prestataire sera dédommagé au prorata du travail effectué.